

APRÈS L'ÉCHEC DE M. PAINLEVÉ Le cabinet André Tardieu est constitué



M. ANDRÉ TARDIEU



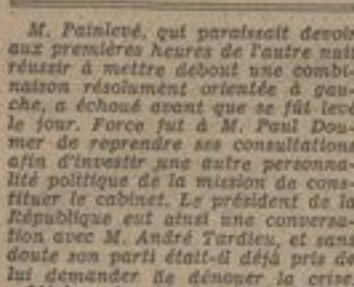
M. P. REYNAUD



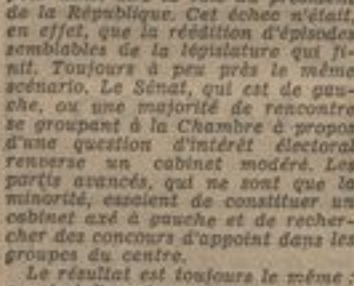
M. MAHIEU



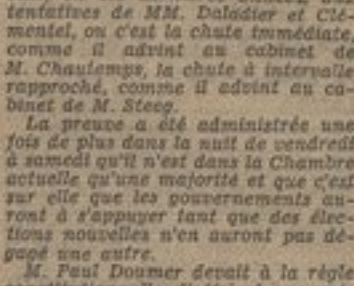
M. FLANDIN



M. PIÉTRI



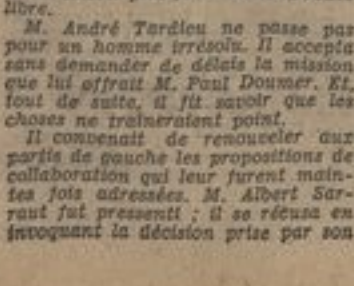
M. ROLLIN



M. CHAUVEAU



M. GUERNIER



M. ROUSTAN

MINISTRES

Présidence du conseil et affaires étrangères MM. ANDRÉ TARDIEU
Justice, vice-présidence et service de contrôle des administrations publiques PAUL REYNAUD
Intérieur ALBERT MAHIEU
Finances P.-E. FLANDIN
Défense nationale FR. PIÉTRI
Commerce et P.T.T. LOUIS ROLLIN
Agriculture D' CHAUVEAU
Travaux publics, communications, marine marchande et aviation marchande GUERNIER
Instruction publique MARIO ROUSTAN
Travail PIERRE LAVAL
Pensions et régions libérées CHAMPETIER DE RIBES
Colonies DE CHAPPEDELAINE
Santé publique BLAISOT

SOUS-SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Présidence du conseil CATHALA
Intérieur PETSCHÉ
Finances FOULON
Défense nationale PERREAU-PRADIER
Travaux publics ACHILLE FOULD
Tourisme ÉTIENNE RICHE
D' PECHIN
GASTON GERARD

parti, quelques instants auparavant, de se désintéresser de la suite de la crise et d'attendre, suivant la formule consacrée, le nouveau ministère à ses actes.

M. André Tardieu se contenta alors de recruter ses collaborateurs parmi les membres de la majorité. A part deux ministres et deux sous-secrétaires d'Etat, tous les autres appartenaient au cabinet Pierre Laval.

Le nouveau gouvernement, explique le communiqué officiel, comprend huit membres de moins que le précédent cabinet. Il a tenu à se caractériser par un effort de concentration qui rappelle un désir souvent exprimé par les deux Chambres. En conséquence, des services ont été réunis sous l'autorité d'un même ministre. Le budget est rattaché aux finances ; la marine marchande et l'aviation commerciale aux travaux publics ; les P. T. T. au commerce, etc.

Deux réformes plus importantes sont, en outre, réalisées : la création d'un ministère de la défense nationale et la création, à la présidence du conseil, d'un service de contrôle des administrations publiques qui centralisera les rapports de tous les corps d'inspection.

Le nouveau cabinet n'apparaît point comme une formation de combat. Il semble vouloir donner d'abord, en commençant par le haut, une satisfaction à l'opinion qui réclame la compression des dépenses publiques ; il entend ensuite poursuivre, à la conférence des désemparés, à Genève, l'action qu'il a vigoureusement engagée son chef ; il ne paraît pas enfin qu'il soit dans ses intentions de révéler les raisons de discorde qui ont si fâcheusement agité, au cours de ces derniers mois, les milieux parlementaires.

Le troisième ministre Tardieu se présentera, mardi, devant le Parlement. Le Sénat ne lui cherchera certainement pas noise ; quant à la Chambre, elle lui accordera, dès le premier contact, une confortable majorité.

RAOUL SABATIER.

Le dénouement de la crise

Quatrième et dernière journée de crise : M. André Tardieu, appelé à 17 heures, à l'Élysée, accepta, après dix minutes d'entretien avec le chef de l'Etat, la mission de constituer le cabinet, procédait sans retard aux premières visites de courtoisie, se réservait alors quelques moments de solitude pour réfléchir à l'ensemble de la situation, représentait ensuite ces consultations à une vive cadence, et, aux premières heures de la nuit, présentait à M. Paul Doumer la liste de ses collaborateurs.

Vous vous rappelez que nous avions quitté avant-hier M. Painlevé au moment où il tentait de mettre sur pied une combinaison de gauche. Or, le député de l'Ain eut beau multiplier ses efforts, un à un les concours qu'il avait cru pouvoir trouver dans la majorité se dérobèrent : M. Fabry, pressenti pour l'air, se récusait ; M. Delescluse, à son tour, déclina l'offre. Et, finalement, sur le coup de 4 heures du matin, l'ancien président du conseil décidait de remettre entre les mains du chef de l'Etat le mandat que celui-ci lui avait confié.

Reprise des consultations élyséennes

La crise rebondit... Il faut donc aller fouler de nouveau, dans une attente matinale, le gravier de l'Élysée.

Arrivées rituelles de MM. Lebrun et Fernand Boulson. M. Tardieu et Herriot se suivent ensuite à une demi-heure d'intervalle, mais refusent de se livrer. C'est tout pour la matinée.

A 14 heures 30 on se retrouve faubourg Saint-Honoré. Mais pendant plus de deux heures, c'est — si l'on peut dire — la nuit complète... L'Élysée reste impénétrable. Et les imaginations de s'abandonner à toutes les hypothèses. La nouvelle que M. André Tardieu est allé, au Val-de-Grâce, rendre visite au général Weygand, accroît encore le mystère.

M. André Tardieu accepte la mission de constituer le cabinet

17 heures 30. La voiture à coque de la présidence pénètre dans la cour.

On se précipite. Qui ?... Qui ?... M. André Tardieu.

Dix minutes à peine d'entretien avec le chef de l'Etat ; puis l'ancien président du conseil reparait en déclarant simplement :

— Le président de la République m'a confié la mission de former le cabinet ; j'ai accepté.

Quelqu'un demande :

— Sera-ce long ?

Alois, le député de Belfort, en souriant :

— Non, je tâcherai de ne pas trop vous faire attendre.

On insiste :

— Qu'allez-vous faire ?

— Je commencerai par les visites protocolaires : j'irai voir le président du Sénat, le président de la Chambre, puis le président de la République. De toutes façons vous serez libres à minuit.

Comme il fallait dit, l'ancien ministre de l'Agriculture va, sans tarder, rendre visite au président du Sénat et au président de la Chambre ; puis il rentre au ministère de la guerre, à 18 h. 30.

Courte déclaration :

— Je ne puis rien vous dire maintenant. Revenez à 22 heures 30, je vous donnerai un communiqué. De toutes façons vous serez libres à minuit.

(La suite en 3^e page)



Illustration de M. André Tardieu

PASSAGES CLOUTÉS

— Et attention ! Albert, des que vous voyez les clous, vous arrêtez.

— Comme s'ils étaient dans les pneus !

Acquittement d'un hôtelier qui tua sa femme dont les infidélités coûtaient trop cher

Charles Chaumien est un gaillard solide, musclé, roux de poil, dont le visage coloré est barré d'une de ces énormes moustaches, comme on n'en porte plus guère.

Ses traits, si tragiques, il a tiré, le 21 août dernier, six coups de revolver sur le couple immoral que formait sa femme et l'amant de celle-ci, un certain Ortolu.

L'épouse infidèle en mourut. Miraculeusement sauvé de ses graves blessures, l'amant a aujourd'hui disparu.

On connaît la discrétion d'Ortolu. Il en avait totalement manqué au cours de son idylle coupable, et il faut reconnaître que Charles Chaumien avait bien plus de raisons que n'en ont généralement les maris trompés de n'être pas content.

C'est qu'en effet les débordements de Mme Chaumien étaient gros de malheurs. Ortolu faisait payer ses faveurs fort cher : 500 à 700 francs par semaine.

C'est assez dire qu'Ortolu, s'il était beau gars, était un assez vilain monnaie.

Il avait été locataire, en 1927, dans l'hôtel tenu par les époux Chaumien, faubourg Saint-Antoine, d'un hôtel dont la police ne pense guère de bien.

L'attitude d'Ortolu à l'égard de Mme Chaumien avait déterminé le mari à le mettre à la porte.

Clignant finement de l'œil, Chaumien qu'assistait M^{re} Campinchi et Delauney, explique aux jurés que, dès cette lointaine époque, il eut « des doutes ».

Le président Fredin. — Je crois bien. Ortolu vivait uniquement des femmes et s'il était venu ici, je lui dirais ses vérités.

L'argent qui fuir

Mais les doutes de Chaumien mirent quatre années à se changer en certitude.

On avait beau lui dire que sa femme continuait à recevoir les hommages d'Ortolu, il ne voulait pas se laisser convaincre.

Chaumien. — Vous pensez, je ne pourrais pas la croire débauchée ; il y avait 22 ans que nous étions mariés. Elle était travailleuse « et tout ».

Une chose cependant tracassait Chaumien : les vides creusés dans la caisse par l'ardente Mme Chaumien, soucieuse d'y trouver, tous les soirs, les six ou sept billets bleus qu'exigeait Ortolu pour ses tendresses, professionnelles.

Le président Fredin. — Comment vous expliquez-vous ces fuites ?

Chaumien. — Par des erreurs de calcul. Quand l'interrogé sa femme à propos d'Ortolu, c'est sa femme qui lui dit de se méfier qu'il n'y avait rien entre eux.

Quand enfin Chaumien connut la vérité, il se fâcha. Peut-être eût-il accepté d'être trompé gratuitement, mais payer cet affront, c'en était vraiment trop.

Le président Fredin. — Quand vous avez été sûr de votre infatigable, vous êtes arrivé à une décision grave. Mais l'accusation pourra vous reprocher d'avoir été plus préoccupé de l'argent qui fuirait que de votre honneur conjugal.

GEO LONDON.

(La suite en 2^e page)

EN 2^e PAGE : Le musée Guimet a rouvert ses portes. Le service demandé à Dushowick de répondre à leur questionnaire.

EN 4^e PAGE : ENTREES CAMIQUES, par CAMÉ.

L'offensive japonaise a été déclenchée hier matin contre les forces chinoises de Changhaï qui opposent une résistance acharnée



PIÈCE DE CAMPAGNE CHINOISE EN BATTERIE UN POSTE DE COMMANDEMENT JAPONAIS

Câblogramme d'Albert Londres

CHANGHAÏ, 20 février (via Eastern).

Les Japonais ont tenu parole. Ce matin, à 7 h. 30, voyant que les Chinois ne bougeaient pas, ils ont lancé leur attaque. D'abord, bombardement violent des forts de Woosung, par les bateaux de guerre. Le croiseur anglais Cornwall se trouvait dans ces parages, en observateur probablement.

Les Japonais encerclèrent les forts, puis s'emparèrent assez rapidement du champ de courses international du village de Woosung et de celui de Kiang-Ouan, ce dernier au nord de Changhaï.

L'après-midi, à trois heures, deux colonnes, toujours japonaises, l'une de tanks, l'autre de cavalerie, prennent le départ de Woosung et se mettent en marche. Les troupes chinoises de cette région, et qui n'appartenaient pas à la 19^e armée, retranchées sur Chenzi, fief du fameux général Tchi.

On ne peut en dire davantage pour l'instant.

Quelques nouvelles de Changhaï. Obus et bombes sur les concessions, mais ni plus ni moins que les autres jours. Le consulat britannique avertit ses sujets que les femmes et les enfants doivent se tenir prêts à se rendre immédiatement, sur un nouvel avis, dans les locaux du Changhaï-Club, sur le Bund. Il recommande d'emporter des vêtements et le plus possible de nourriture. Une compagnie de soldats américains passe dans Nankin Road en chantant « Frère Jacques ».

Les journaux chinois ont déjà tué onze cents Japonais, mis en miettes cinq tanks et enlevé deux drapeaux. Les boys et les coolies dansent de joie. Pour leur faire voir à-ris, les blancs vont danser également. Les cabarets, exceptionnellement, rouvriront cette nuit. A cause du couvre-feu, les amateurs devront tourner jusqu'à quatre heures du matin : il y aura du monde.

ALBERT LONDRES.

Tous droits de reproduction réservés par le Journal.

La bataille

LOWSON, 20 février. — L'offensive japonaise s'est déclenchée ce matin à 7 h. 30 (11 heures du soir à Paris). L'ultimatum du général Uyeda expirait à 7 heures et le chef de l'armée japonaise accorda aux troupes chinoises un délai de grâce d'une demi-heure pour commencer leur retraite. A 7 h. 30, comme rien ne bougeait dans les tranchées chinoises, le général donna l'ordre de l'offensive générale.

L'attaque se dirigea en direction de Kiang-Ouan, un village situé à trois kilomètres au nord du parc de Hong-Kéou. Les troupes de choc japonaises attaquèrent avec vigueur les premières lignes chinoises, pendant que l'artillerie battait les positions de soutien. Plusieurs escadrons d'hydravions prirent l'air et, volant à basse altitude, bombardèrent les tranchées chinoises.

Bombardement

Les troupes dépenaillées du général Tchong Kai Chek opposèrent une résistance acharnée à l'avance des assaillants. Les positions enlevées dans l'ardeur du premier assaut furent reprises. Les avions japonais, reçus par un feu nourri de mitrailleuses, durent prendre de la hauteur. En fin de journée, les Chinois annoncent qu'ils ont abattu deux appareils.

A 10 heures, les batteries de grosses pièces installées dans le parc de

Hong-Kéou ouvrirent le feu sur les positions chinoises. En même temps, l'ordre fut donné de faire avancer les tanks. Les charges des monstres d'acier démolirent un peu les Chinois qui abandonnèrent leurs tranchées en avant de Kiang-Ouan. L'infanterie japonaise occupa le village qui fut évacué en ordre parfait par les Chinois.

Le succès des Nippons, cependant, ne fut que temporaire. Les tanks se heurtèrent au tir de batteries de 120 savamment dissimulées et ralentirent leur avance. D'autres chars d'assaut pénétrèrent dans une zone semée de mines et furent mis hors de combat. Les troupes chinoises s'étaient reformées derrière Kiang-Ouan se ruèrent à l'assaut et reprirent le village.

Les avions

Un peu après 11 heures, les avions et les hydravions japonais de la marine surgirent au-dessus de Kiang-Ouan et firent pleuvoir sur les positions chinoises un grand nombre de bombes. Plusieurs incendies furent allumés dans Kiang-Ouan et les casernes chinoises furent la proie des flammes. Les troupes nipponnes pénétrèrent à nouveau dans le village et la lutte se transforma en une bataille de rue. Coude à coude, les soldats de la 19^e armée et les gardes nationaux du maréchal Tchong Kai Chek, les meilleurs soldats de Chine, résistèrent pied à pied à l'avance japonaise. Des combats sanglants se déroulèrent sur le champ de courses

de Kiang-Ouan, qui fut plusieurs fois pris et repris. Les Japonais couvraient leurs opérations d'un épais rideau de fumée et les combattants luttaient sur certains points dans une obscurité presque complète.

La lutte se poursuivait ainsi avec des alternatives diverses pendant tout l'après-midi.

Le plan d'attaque est modifié

A 15 h. 20, un rapport avisa le commandant japonais qu'une brigade avait été encerclée par les Chinois et se trouvait dans une position dangereuse. A Kiang-Ouan, le général dut modifier son plan de bataille et suspendre un moment l'attaque de Kiang-Ouan pour envoyer des troupes au secours de la brigade en danger. Vers 17 heures, des renforts arrivèrent. Les 35^e et 37^e régiments de la 9^e division japonaise exécutèrent plusieurs charges et réussirent à déloger les Chinois de leurs positions. A 19 heures 30, le colonel Tokuno, commandant le 35^e régiment d'infanterie, était en complète possession de Kiang-Ouan. Le général Uyeda transporta alors son quartier général à l'université de Fusan, à l'entrée de Kiang-Ouan.

L'avance japonaise sur ce point atteignait huit kilomètres en profondeur.

Cependant, l'attaque contre Kiang-Ouan n'est qu'une préface à une opération de plus vaste envergure. L'objectif principal des forces japonaises reste Changhaï.

(La suite en 2^e page)



NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

L'OFFENSIVE JAPONAISE

L'évidente nécessité d'une force internationale est la cruelle leçon qui se dégage du drame chinois

Impossible de concevoir démonstration plus saisissante de la nécessité de la réforme de la Société des Nations placée à la base du projet élaboré par M. Pierre Laval, M. André Tardieu et M. Paul-Boncour, que celle qui se dégage des tragiques événements de Chine. Pourquoi deux armées sont-elles aux prises, à Changhaï, sinon parce que le mécanisme actuel de Genève a pu tout juste prolonger des artifices de procédure et entretenir le conflit.

Il ne faut pas dire que le conflit a manqué d'initiative et les puissances d'énergie. D'un côté comme de l'autre, on a fait ce qui permettait les circonstances d'un cas extraordinaire complexe. Beaucoup d'étonnement que le conseil et les puissances ne se soient pas contentés de constater une agression et de déclencher des sanctions. C'est qu'il n'y a pas d'agression et que les sanctions n'arrangeraient rien. Il n'y a pas d'agression caractérisée parce que le conflit est né d'un choc entre des droits également respectables et aussi entre deux organismes qui ne sont pas également aptes à assumer les responsabilités de ces droits.

Du côté de la Chine, il y a l'élément d'un sentiment national très respectable, mais il y a aussi une absence complète de gouvernement capable de donner aux intérêts étrangers les garanties nécessaires par les traités et aussi par les principes les plus élémentaires du droit des gens. Ainsi, aucun Etat ne peut admettre que les aspirations nationales les plus légitimes conduisent à l'insécurité de ses ressortissants et à la ruine de leurs intérêts. Ainsi, les grandes puissances les plus portées à critiquer les actes du Japon parce qu'elles sont exposées à en subir les répercussions, les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, ne peuvent pas démentir une agression parce qu'à Changhaï comme en Mandchourie le Japon défend les droits et les intérêts de toutes les nations civilisées.

Certes, il est lamentable que de longs mois d'efforts de conciliation n'aient abouti à rien. Mais à quoi cela tient-il, sinon au fait qu'il y a peut-être en Chine des Chinois capables de se servir du mécanisme de la Société des Nations, mais qu'il n'y a pas un gouvernement capable de donner des garanties des droits ? Pour se substituer à cette carence, il n'aurait fallu rien moins qu'un organisme international très fort et très solidement armé. Ce n'est pas la conception pour le 3 mars d'une assemblée qui modifiera la situation. Tous les discours du monde ne valent pas le plus petit moyen d'action. — SAINT-BRICE.

LA CONFÉRENCE du désarmement

Genève, 20 février. — La conférence du désarmement pouvait terminer ce matin même la discussion générale qui s'est tenue hier. Mais M. André Tardieu, il y a 15 jours, On ne compte plus en effet, qu'une demi-douzaine d'orateurs inscrits. Mais se rendent compte que le travail en commission générale se saurait commencer en l'absence d'une délégation française complète et dûment mandatée, la conférence a été ajournée à mercredi. Les membres de la mission américaine de Washington, et par conséquent la délégation américaine — elle se sépara pas tard, elle se réunit au travail quelque peu, et suivant les événements de Paris, pourra clore la discussion générale.

Mardi, son bureau aura lequel on espère que la France aura repris sa place, confrontera les propositions de désarmement coordonnées par les actes du secrétaire.

L'agence alors d'organiser la suite des travaux, et en particulier de mettre en mouvement la commission générale au sein de laquelle les problèmes du désarmement seront traités de plus près. L'avis qui prévaut est que cette commission pourrait se réunir jeudi ou vendredi de la semaine prochaine, et se tenir jusqu'à 2 mars, date à laquelle elle rencontrerait les travaux en raison de la convocation, le 3 mars, de la session extraordinaire de l'Assemblée de la S. D. N. pour les affaires d'Extrême-Orient.

La séance

Genève, 20 février. — La séance de ce matin de la conférence du désarmement a été ouverte par un exposé de M. de Water, délégué de l'Afrique du Sud.

M. de Water a affirmé que la délégation sud-africaine tendait à une diminution raisonnable du fardeau des armements, il mentionne avec sympathie le projet français, mais dit que son gouvernement ne croit la réduction pratique fort difficile.

Le représentant du Chili apporte l'approbation de sa délégation aux suggestions émanées par l'Afrique du Sud, qui concerne le désarmement naval et souligne la nécessité du désarmement moral.

L'affaire de Memel

Genève, 20 février. — M. Paul-Boncour a présidé, à la fin de la matinée, une séance publique du conseil de la Société des Nations, qui a été consacrée à l'affaire de Memel.

Après avoir entendu les observations des représentants de la Lithuanie et de l'Allemagne sur un projet de rapport élaboré par M. Colban, représentant de la Norvège, le conseil, avec l'assentiment des parties et tenant compte des réserves formulées par le représentant lithuanien, a adopté le rapport de M. Colban.

En conséquence, les puissances signataires du statut de Memel, dont la France, se conforment pour examiner les difficultés qui se posent et décideront s'il y a lieu de porter devant la cour internationale de La Haye les questions pendantes.

M. Titulesco revient à Genève pour présider l'assemblée extraordinaire de la S. D. N.

BOCACER, 20 février. — Pourrait-on se le dissimuler, M. Titulesco a reçu de M. de Water, ex-secrétaire de la conférence, M. Doss, chef du parti libéral, et M. Doss, du parti du social.

M. Titulesco maintient pour demain dimanche son départ pour Genève, où il doit présider l'assemblée extraordinaire de la S. D. N. convoquée pour le 3 mars.

Les représentants du Japon

Tokyo, 20 février. — On mande de Tokyo à l'Agence Reuters :

Il y a peu de jours que MM. Satō, Matsudaira et Tachibana représenteront le Japon à la réunion de l'Assemblée de la Société des Nations, dont la convocation a été demandée par la Chine. (Havas.)

L'héroïque résistance de la dix-neuvième armée qui s'oppose pied à pied à de furieuses attaques

[SUITE DE LA 1^{re} PAGE]

Mais avant de lancer l'offensive générale, le général Uryu veut occuper la ligne du chemin de fer de Woonong pour protéger son flanc. Les Chinois se trouveraient ainsi acculés au Sud-est. L'armée opposée du fleuve formant la limite des concessions internationales est occupée par des troupes britanniques et américaines. Il est à craindre que les concessions, quand toute autre issue aura été coupée, soit envahie par la horde démoralisée des troupes chinoises en déroute.

Pour le moment, le moral des défenseurs reste excellent. Les Chinois ont jeté des renforts dans Chapel et se préparent à défendre la ville pierre par pierre. Les chefs, pour économiser les munitions, ont donné l'ordre d'attendre l'attaque de pied ferme et de ne tirer qu'à bonne distance.

Plusieurs milliers de civils vivent encore dans la ville chinoise où ils manquent de tout et sont constamment exposés au feu de l'artillerie et au bombardement des avions.

Le village de Woonong est en flammes, mais le pavillon chinois flotte toujours sur les forêts. Les grosses pièces, qui sont soumises toute la journée au feu des batteries de terre et de mer et au bombardement des avions, continuent à tirer par intermittence. Les batteries chinoises installées autour de Chapel répondent aussi vigoureusement au tir des pièces ennemies. Un obus japonais a atteint un dépôt de munitions chinois, dans le voisinage de la gare du Nord, causant une explosion qui ébranla la ville et provoqua plusieurs incendies.

Les Chinois annoncent qu'ils ont détruit quatre tanks ennemis. Les troupes réclament des masques, accusant les Japonais de tirer avec des obus à gaz, mais aucune confirmation de ces allégations n'a pu être obtenue par les autorités européennes.

Les Japonais ont bombardé Chen-yu, où se trouve le quartier général du commandant en chef chinois, le général Tsai Ting Kai. Plusieurs obus, tirés soit par des pièces anti-aériennes chinoises, soit tombés dans le quartier des concessions. Un projectile tomba, heureusement sans éclater, au milieu d'un groupe d'officiers japonais qui jouaient dans un jardin.

Aux dernières nouvelles, on annonce que le commandant des forces japonaises a lancé une attaque de nuit contre Chapel. L'infanterie avance par petits groupes et amorce une opération d'encerclement. (Journal.)

Incidents entre Japonais et soldats américains

Tokyo, 20 février. — On mande de Shanghai :

Quelques cent familles japonaises ont été évacuées hier une dizaine dans des familles chinoises et ont trouvé des réfugiés japonais. Ils ont surpris plusieurs de ceux-ci en train de prendre l'air.

Les avions ont survolé une fois de plus la zone de combat pendant trois heures, puis ils ont été en vol pendant une heure, au-dessus de la zone de combat, recevant d'importantes stocks de munitions.

Le conseil général du Japon, à la suite de ces faits, a fermement protesté auprès des autorités américaines.

L'opinion publique américaine serait favorable au boycottage des produits japonais

WASHINGTON, 20 février. — Une remarquable évolution se manifeste dans les cercles gouvernementaux et l'opinion publique au sujet de la situation de la Chine. On croit que le Japon a des intentions hostiles et que le boycottage américain contre le Japon. Des lettres et de télégrammes parviennent au département d'Etat et à la Maison Blanche et demandent la cessation de toutes relations économiques avec le Japon. On croit que cette attitude belliqueuse et intransigeante.

Jusqu'à présent, le département d'Etat, qui paraît à une intervention que la Maison Blanche, était resté par l'opinion publique exprimant des préoccupations, mais maintenant la modification du sentiment général lui permettrait une attitude plus énergique, que certains croient que cela conduirait à la cause de la situation particulière de Changhaï, mais surtout parce que cela conduirait à la destruction d'un régime de tyrannie et d'arbitraire et la mission de la S. D. N. de faire respecter le droit.

Les élections japonaises

Tokyo, 20 février. — Les élections générales ont eu lieu aujourd'hui dans tout le Japon. Les résultats complets ne pourront être connus que dans la nuit de lundi.

Une statistique peu encourageante

Varsovie, 20 février. — La commission polonoise de la collaboration juridique internationale, étudie les problèmes de droit international, vient de terminer une statistique portant sur 3.421 ans. Elle a constaté que pendant la période de 1.915-1920, 1.925 années furent des années de guerre, et la paix ne régna que durant 1.925 ans.

Mort du général Rasie

Brasov, 20 février. — Le général Rasie, qui fut le général en chef de l'armée serbe pendant la grande guerre, vient de mourir à Belgrade, à l'âge de 74 ans. — (Sud-Ést.)

NOUVELLES BRÈVES

Samedi, 20 février.

BOCACER, 20 février. — Pourrait-on se le dissimuler, M. Titulesco a reçu de M. de Water, ex-secrétaire de la conférence, M. Doss, chef du parti libéral, et M. Doss, du parti du social.

M. Titulesco maintient pour demain dimanche son départ pour Genève, où il doit présider l'assemblée extraordinaire de la S. D. N. convoquée pour le 3 mars.

Les représentants du Japon

Tokyo, 20 février. — On mande de Tokyo à l'Agence Reuters :

Il y a peu de jours que MM. Satō, Matsudaira et Tachibana représenteront le Japon à la réunion de l'Assemblée de la Société des Nations, dont la convocation a été demandée par la Chine. (Havas.)

LE JOURNAL

La constitution du ministère Tardieu

[SUITE DE LA 1^{re} PAGE]

Prendons donc la faction rue Saint-Dominique. Ah ! voici des arrivants : MM. P.-E. Flaudin, Paul Reynaud, Pierre Laval et Pétion.

De nouveau, les heures passent. L'ancien président du conseil confère avec ses anciens collaborateurs. Mais rien ne filtre. Cependant, on finit par apprendre que le ministère à naître sera un ministère réduit et allégé.

Sur quel, on guette les arrivées : M. Albert Sarraut se présente et est introduit aussitôt. Voilà qui doit être intéressant. Brevé attente. Le voici qui reparait et nous dit :

— M. Tardieu m'a fait appeler pour me demander si je voulais lui apporter ma collaboration. Je l'en ai remercié, mais j'ai dû décliner son offre, pour les raisons qui étaient indiquées ce soir dans la motion radicale-socialiste.

Vous aurez connaissance, un peu plus loin, de cette motion.

Notons encore l'arrivée de M. Rollin à 23 heures.

M. Laurent Eynac, à son tour, rejoint les « délibérants ». Quelque temps après, il sort en déclarant :

— On m'a offert un portefeuille important ; mais, étant donné la position prise par mes amis de gauche, j'ai dû décliner cette offre.

Et les arrivées se succèdent. MM. Gervais, Cathala, Riché, Mario Roustan, Fould, Champetier de Ribes, docteur Pechin se suivent à la file indienne. M. Dignac nous crie en s'en allant :

— Dans une heure et demi vous aurez la liste !

Le ministère est fait

De fait, à minuit 30, M. André Tardieu paraît en personne, un feuillet à la main, et donne connaissance de la liste que vous avez vue d'autre part.

En même temps il annonce que le nouveau cabinet sera présenté par lui sans retard à M. Paul Doumer, et qu'il prendra contact mardi prochain avec les Chambres.

La crise est dénouée.

A l'Élysée

Le président du conseil et ses collaborateurs se rendent à l'Élysée à minuit et demi. M. André Tardieu présente les nouveaux ministres au président de la République. Il se retire à 1 heure moins cinq. Avant de monter en voiture, M. André Tardieu déclare :

— Le gouvernement se présentera mardi devant les Chambres : un conseil de cabinet aura lieu lundi après-midi et un conseil des ministres se tiendra à l'Élysée mardi à 11 heures.

Interrogé sur la composition de la délégation française à la conférence du désarmement, M. André Tardieu a indiqué qu'elle serait nommée par décret bien sûr, mais qu'il y aurait des changements : c'est M. Pétion qui se rendra à Genève en qualité de ministre de la défense nationale ; MM. Fabry et Paul-Boncour continueront, d'autre part, à en faire partie.

Termineons en soulignant que M. Gaston - Gérard, sous-secrétaire d'Etat au tourisme est maintenant dans ses fonctions.

La composition politique du nouveau cabinet

Au point de vue des opinions politiques, les treize ministres et les six sous-secrétaires d'Etat se répartissent ainsi :

Deux républicains socialistes : MM. Mario Roustan et Fould ; Un indépendant : M. Pierre Laval ; Trois membres de la gauche radicale : MM. Mahieu, de Chappedaine, Gervais ;

Six républicains de gauche : MM. André Tardieu, P.-E. Flaudin, François Gélis, Louis Chauveau, Louis Rollin, Pétion et Perreau-Pradier ; Un démocrate populaire : M. Champetier de Ribes ;

Deux membres de l'Action démocratique et sociale : MM. Paul Reynaud et Pechin ; Deux membres de l'Union républicaine démocratique : MM. Bladot et Achille Fould ;

Sont : quatre sénateurs et quinze députés, au lieu de quatre sénateurs et vingt-deux députés dans le dernier ministère.

Les quatre nouveaux ministres

M. Albert MAHIEU, ministre de l'Intérieur

M. Albert Mahieu est né en 1864 à Cappel (Nord).

A sa sortie de l'École polytechnique il fut successivement ingénieur à Rodet et à Paris et se consacra comme ingénieur et comme constructeur de routes et de voies ferrées. Ingénieur en chef en 1909, il dirigea les services de la navigation de la Seine entre Paris et Rouen et, l'année suivante, participa à toutes les mesures de défense de la région parisienne contre les inondations.

Peu après, il devint le premier directeur de l'Office national du tourisme. En 1911, au ministère des travaux publics, il dirigea successivement le personnel la comptabilité, les routes et les forces hydrauliques.

Mobilité pendant la guerre, il devint chef de service des routes militaires. En 1920, M. Mahieu devint secrétaire du ministère des travaux publics et collabora à l'étude et la discussion du nouveau régime des grands réseaux de chemins de fer.

En 1929, M. Mahieu fut élu député de la Seine et fut nommé ministre de l'Intérieur en 1930. Il fut inscrit au groupe de l'Union démocratique et radicale.

Il fait partie au Luxembourg de la commission des finances qui lui a confié le rapport du budget de la guerre, et des commissions de l'air, de l'Algérie et des colonies.

D^r CHAUVEAU, ministre de l'Agriculture

Le D^r Claude Chauveau est né en 1861 à Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or). Conseiller général, puis sénateur de son département depuis 1919, il prit une part active à toutes les discussions sur les questions d'hygiène et de prévoyance sociale.

Comme président de la commission d'hygiène, il fut le grand artisan au Luxembourg de la loi sur les assurances sociales.

Il est inscrit au groupe de l'Union démocratique et radicale.

M. PIERRE PERREAU-PRADIER, sous-secrétaire d'Etat aux finances

Le nouveau sous-secrétaire d'Etat aux finances est âgé de 47 ans.

Docteur en droit, préfet honoraire,



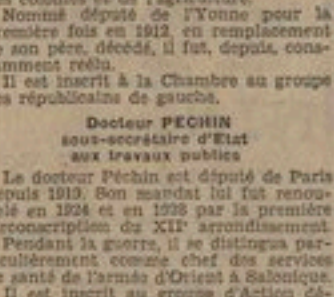
M. PÉTION



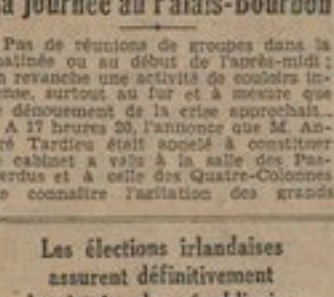
M. CATHALA



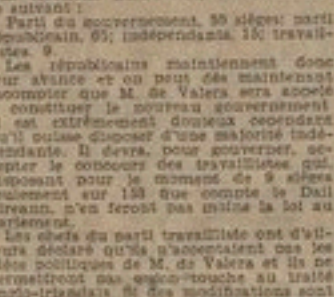
M. EYNAC



M. FOULD



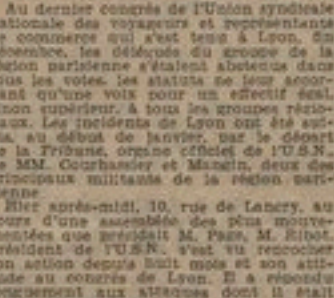
M. PÉCHIN



M. ROLLIN



M. GÉRAIS



M. BLADOT



M. ACHILLE FOULD

chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la croix de guerre, il a publié de nombreux ouvrages sur les questions économiques et coloniales. Il est membre des conseils supérieurs des beaux-arts, des colonies et de l'agriculture.

Nommé député de l'Yonne pour la première fois en 1912 en remplacement de son père, décédé, il fut, depuis, constamment réélu.

Il est inscrit à la Chambre au groupe des républicains de gauche.

Docteur PÉCHIN, sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics

Le docteur Pechin est député de Paris depuis 1913. Son mandat lui fut renouvelé en 1924 et en 1928 par la première circonscription de l'XI^e arrondissement.

Pendant la guerre, il se distingua particulièrement comme chef des services de santé de l'armée d'Orient à Salonique. Il est inscrit au groupe d'Action démocratique et sociale.

Les élections irlandaises assurent définitivement la victoire des républicains

Londres, 20 février. — L'état des partis aux élections irlandaises, était, ce soir, le suivant :

Parti du gouvernement, 30 sièges ; Parti républicain, 65 ; indépendants, 10 ; travaillistes, 9.

Les républicains maintiennent donc leur avance et on peut dès maintenant s'attendre à ce que M. de Valera sera nommé premier ministre.

Il est extrêmement douteux cependant qu'il puisse disposer d'une majorité indépendante. Les républicains devront se contenter de gouverner avec les travaillistes, ce qui ne leur paraît pas une perspective très agréable.

Disposent pour le moment de 9 sièges les travaillistes, 65 pour les républicains, 10 pour les indépendants et 9 pour les travaillistes.

Les républicains ont déclaré qu'ils déclinent toute responsabilité des idées politiques de M. de Valera et ils ne veulent pas être associés à ses projets d'indépendance.

Les élections irlandaises assurent définitivement la victoire des républicains

Londres, 20 février. — L'état des partis aux élections irlandaises, était, ce soir, le suivant :

Parti du gouvernement, 30 sièges ; Parti républicain, 65 ; indépendants, 10 ; travaillistes, 9.

Les républicains maintiennent donc leur avance et on peut dès maintenant s'attendre à ce que M. de Valera sera nommé premier ministre.

Il est extrêmement douteux cependant qu'il puisse disposer d'une majorité indépendante. Les républicains devront se contenter de gouverner avec les travaillistes, ce qui ne leur paraît pas une perspective très agréable.

Disposent pour le moment de 9 sièges les travaillistes, 65 pour les républicains, 10 pour les indépendants et 9 pour les travaillistes.

Les républicains ont déclaré qu'ils déclinent toute responsabilité des idées politiques de M. de Valera et ils ne veulent pas être associés à ses projets d'indépendance.

Les élections irlandaises assurent définitivement la victoire des républicains

Londres, 20 février. — L'état des partis aux élections irlandaises, était, ce soir, le suivant :

Parti du gouvernement, 30 sièges ; Parti républicain, 65 ; indépendants, 10 ; travaillistes, 9.

Les républicains maintiennent donc leur avance et on peut dès maintenant s'attendre à ce que M. de Valera sera nommé premier ministre.

Il est extrêmement douteux cependant qu'il puisse disposer d'une majorité indépendante. Les républicains devront se contenter de gouverner avec les travaillistes, ce qui ne leur paraît pas une perspective très agréable.

Disposent pour le moment de 9 sièges les travaillistes, 65 pour les républicains, 10 pour les indépendants et 9 pour les travaillistes.

Les républicains ont déclaré qu'ils déclinent toute responsabilité des idées politiques de M. de Valera et ils ne veulent pas être associés à ses projets d'indépendance.

Les élections irlandaises assurent définitivement la victoire des républicains

Londres, 20 février. — L'état des partis aux élections irlandaises, était, ce soir, le suivant :

Parti du gouvernement, 30 sièges ; Parti républicain, 65 ; indépendants, 10 ; travaillistes, 9.

Les républicains maintiennent donc leur avance et on peut dès maintenant s'attendre à ce que M. de Valera sera nommé premier ministre.

Il est extrêmement douteux cependant qu'il puisse disposer d'une majorité indépendante. Les républicains devront se contenter de gouverner avec les travaillistes, ce qui ne leur paraît pas une perspective très agréable.

Disposent pour le moment de 9 sièges les travaillistes, 65 pour les républicains, 10 pour les indépendants et 9 pour les travaillistes.

Les républicains ont déclaré qu'ils déclinent toute responsabilité des idées politiques de M. de Valera et ils ne veulent pas être associés à ses projets d'indépendance.

Les élections irlandaises assurent définitivement la victoire des républicains

Londres, 20 février. — L'état des partis aux élections irlandaises, était, ce soir, le suivant :

Parti du gouvernement, 30 sièges ; Parti républicain, 65 ; indépendants, 10 ; travaillistes, 9.

Les républicains maintiennent donc leur avance et on peut dès maintenant s'attendre à ce que M. de Valera sera nommé premier ministre.

Il est extrêmement douteux cependant qu'il puisse disposer d'une majorité indépendante. Les républicains devront se contenter de gouverner avec les travaillistes, ce qui ne leur paraît pas une perspective très agréable.

Disposent pour le moment de 9 sièges les travaillistes, 65 pour les républicains, 10 pour les indépendants et 9 pour les travaillistes.

Les républicains ont déclaré qu'ils déclinent toute responsabilité des idées politiques de M. de Valera et ils ne veulent pas être associés à ses projets d'indépendance.

Les élections irlandaises assurent définitivement la victoire des républicains

Londres, 20 février. — L'état des partis aux élections irlandaises, était, ce soir, le suivant :

Parti du gouvernement, 30 sièges ; Parti républicain, 65 ; indépendants, 10 ; travaillistes, 9.

Les républicains maintiennent donc leur avance et on peut dès maintenant s'attendre à ce que M. de Valera sera nommé premier ministre.

Il est extrêmement douteux cependant qu'il puisse disposer d'une majorité indépendante. Les républicains devront se contenter de gouverner avec les travaillistes, ce qui ne leur paraît pas une perspective très agréable.

Disposent pour le moment de 9 sièges les travaillistes, 65 pour les républicains, 10 pour les indépendants et 9 pour les travaillistes.

Les républicains ont déclaré qu'ils déclinent toute responsabilité des idées politiques de M. de Valera et ils ne veulent pas être associés à ses projets d'indépendance.

Les élections irlandaises assurent définitivement la victoire des républicains

Londres, 20 février. — L'état des partis aux élections irlandaises, était, ce soir, le suivant :

Parti du gouvernement, 30 sièges ; Parti républicain, 65 ; indépendants, 10 ; travaillistes, 9.

Les républicains maintiennent donc leur avance et on peut dès maintenant s'attendre à ce que M. de Valera sera nommé premier ministre.

Il est extrêmement douteux cependant qu'il puisse disposer d'une majorité indépendante. Les républicains devront se contenter de gouverner avec les travaillistes, ce qui ne leur paraît pas une perspective très agréable.

Disposent pour le moment de 9 sièges les travaillistes, 65 pour les républicains, 10 pour les indépendants et 9 pour les travaillistes.

Les républicains ont déclaré qu'ils déclinent toute responsabilité des idées politiques de M. de Valera et ils ne veulent pas être associés à ses projets d'indépendance.

Les élections irlandaises assurent définitivement la victoire des républicains

Les deux époux ne s'adressèrent pas la parole.
La fêlure, lentement, progressait...
(A suivre.)

Les deux époux ne s'adressèrent pas la parole.
La fêlure, lentement, progressait...
(A suivre.)

100

